

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de VILLEMER	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Départementale 403	31	+ 930	33	+ 360	4	30	
Départementale 403	33	+ 360	34	+ 60	5	10	
Départementale 403	34	+ 60	35	+ 560	4	30	

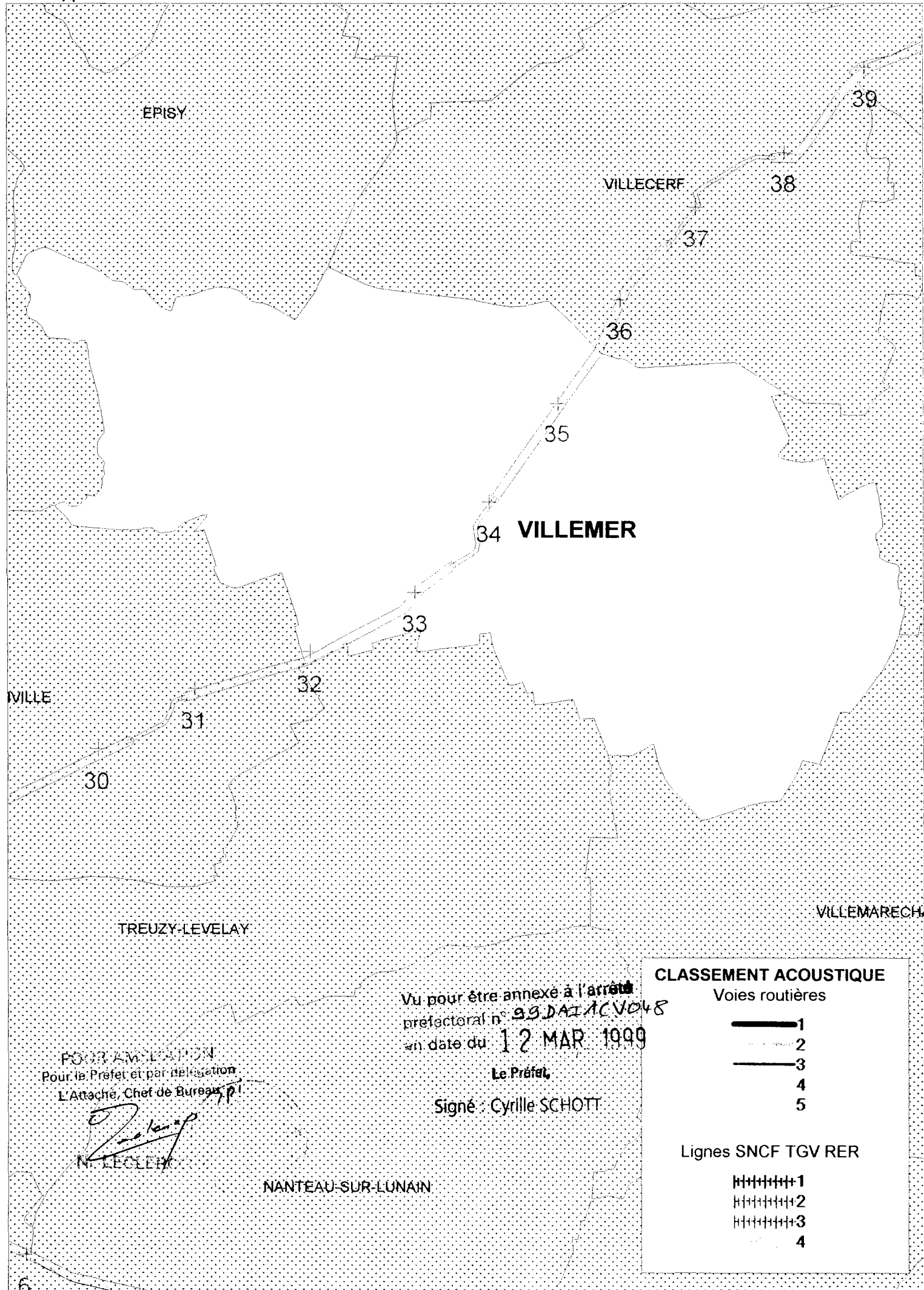
POUR ANNEXATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau


N. LECLERCO

Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99 DAI1CV048
en date du 1^{er} MAR 2000
Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 : PLAN



Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 93.DAT.AC.VO.48
 en date du 12 MAR 1999

Le Préfet,
 Signé : Cyrille SCHOTT

POUR AMPLIFICATION
 Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau

[Signature]
 N. LECLECH

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- - - 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++ 1
- +++++ 2
- +++++ 3
- 4